

En Nouvelle-Aquitaine, un marché du travail plus favorable dans les zones d'emploi les plus urbaines

Insee Analyses Nouvelle Aquitaine • n° 175 • Juillet 2026



Le marché du travail est généralement plus favorable au sein des zones d'emploi les plus urbaines. Le taux d'emploi y est le plus élevé, accompagné d'une évolution positive du nombre d'emplois de 2021 à 2023, évolution supérieure à celle observée dans les autres zones d'emploi de la région.

Le taux d'emploi des plus jeunes est plus élevé pour les résidents des zones à économie diversifiée ou à orientation industrielle, celui des plus âgés pour les habitants des zones d'emploi urbaines. Les résidents non insérés dans l'emploi, les plus jeunes comme les plus âgés, sont plus présents dans les zones d'emploi à orientation agricole. Le chômage y est également plus élevé. Les bénéficiaires du RSA habitent davantage dans les zones d'emploi du centre de la région. Enfin, la part des salariés en CDI est plus importante dans les zones d'emploi urbaines ou sur le littoral.

Au sein des 33 **zones d'emploi** de Nouvelle-Aquitaine, la situation du marché du travail dépend pour beaucoup de l'orientation économique de la zone ► **méthodes**. L'évolution de l'emploi, le **taux d'emploi**, les **résidents non insérés dans l'emploi**, le chômage ► **sources**, les bénéficiaires du **RSA** permettent d'apprécier la situation locale du marché du travail, notamment pour les plus jeunes et les plus âgés, deux catégories de personnes un peu plus fragiles en raison de difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Ces populations sont notamment suivies par les comités locaux pour l'emploi (CLPE), qui ont pour mission de mettre en place des mesures d'accompagnement vers l'emploi.

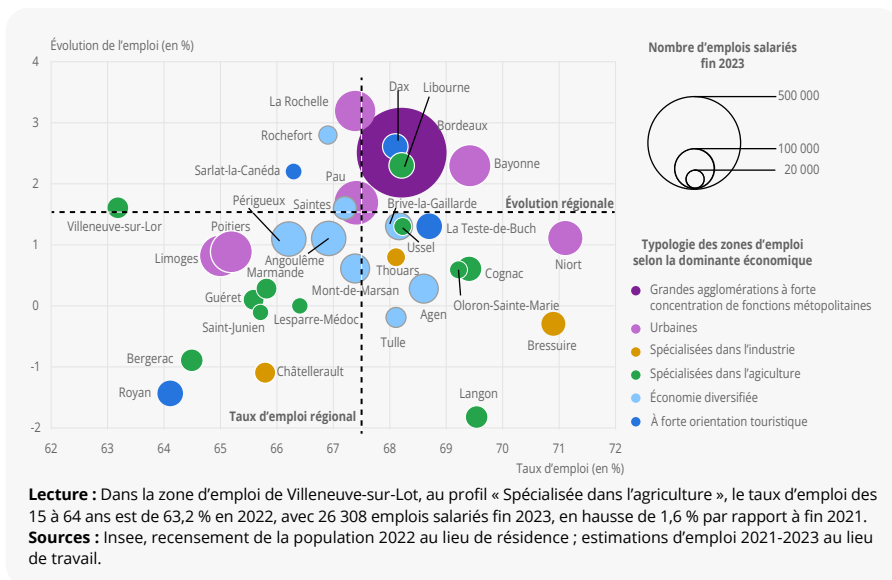
Un marché du travail plus favorable pour les résidents des zones d'emploi les plus urbaines

Parmi les zones d'emploi régionales, la plupart des plus urbaines offrent les taux d'emploi en 2022 les plus élevés, de concert avec un dynamisme de l'emploi plus marqué que dans les autres zones ► **figure 1**. Cette meilleure situation vis-à-vis de l'emploi s'explique en grande partie par la présence des agglomérations.

Ces dernières concentrent à la fois la population et l'emploi, tout en proposant une diversité d'activités, notamment dans le secteur tertiaire (quatre emplois sur cinq en moyenne dans la région). Les zones d'emploi de Bordeaux, de Bayonne, de Pau et de la Rochelle se situent parmi les

meilleurs taux d'emploi et ont également une croissance plus forte de l'emploi sur la période récente. Dans ce contexte, la zone d'emploi de Libourne à orientation agricole bénéficie de la proximité géographique de l'agglomération bordelaise : de nombreux résidents vont y travailler (près d'un tiers).

► 1. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2022 selon l'évolution de l'emploi salarié entre fin 2021 et fin 2023



En partenariat avec :

La zone d'emploi de Libourne apparaît donc comme plus résidentielle qu'attractive en termes d'emploi (86 emplois pour 100 personnes actives occupés contre 107 pour la zone d'emploi de Bordeaux). Hormis celle de Libourne, la plupart des zones d'emploi à dominante agricole proposent un potentiel d'emploi moins favorable. Le taux d'emploi y est plus faible et l'emploi progresse peu (zones de Guéret et Lesparre-Médoc), voire recule, comme dans les zones d'emploi de Bergerac et, dans une moindre mesure, de Saint-Junien où l'évolution de l'emploi tend à se stabiliser. Les zones d'emploi à économie diversifiée sont proches de la moyenne régionale en termes de taux d'emploi et de croissance de l'emploi (zones d'emploi de Saintes, Brive-la-Gaillarde, Angoulême, Périgueux, etc.). Enfin, les zones d'emploi à orientation industrielle ont le plus souvent un taux d'emploi supérieur à la moyenne régionale (Bressuire et Thouars) mais une croissance de l'emploi inférieure.

Le taux d'emploi des plus jeunes, plus élevé dans les zones d'emploi à économie diversifiée ou industrielles

Les plus forts taux néo-aquitains d'emploi des plus jeunes (15 à 24 ans) se situent dans les zones d'emploi de Rochefort (45 %, 10 points de plus que la moyenne régionale), de Bressuire (44 %), de Thouars

(43 %) et de Tulle (42 %), soit des zones d'emploi à dominante économie diversifiée ou industrielle ► **figure 2**.

Le taux d'emploi des plus jeunes est moindre dans les zones d'emploi les plus urbaines. Elles abritent davantage d'établissements scolaires post-baccalauréat, donc une population de jeunes importante mais davantage en études que dans les autres zones d'emploi. Ainsi, les zones d'emploi de Bordeaux, Poitiers, Limoges et Pau ont des taux d'emploi des plus jeunes inférieurs de trois à cinq points par rapport à la moyenne régionale. Les zones d'emploi agricoles ou touristiques gravitent autour de la

moyenne régionale, à l'exception des zones d'emploi de Cognac et d'Ussel qui affichent un taux d'emploi supérieur.

Le taux d'emploi des plus âgés, plus élevé dans les zones d'emploi urbaines

Les zones d'emploi urbaines de la région ont des taux d'emploi des plus âgés (50 à 64 ans) souvent parmi les plus élevés de la région ► **figure 3**. Dans la zone d'emploi de Bordeaux, le taux d'emploi des plus âgés s'établit à 69 %, soit plus de 5 points au-dessus de la moyenne régionale. Il est

► Encadré - Les offres d'emploi enregistrées en 2022

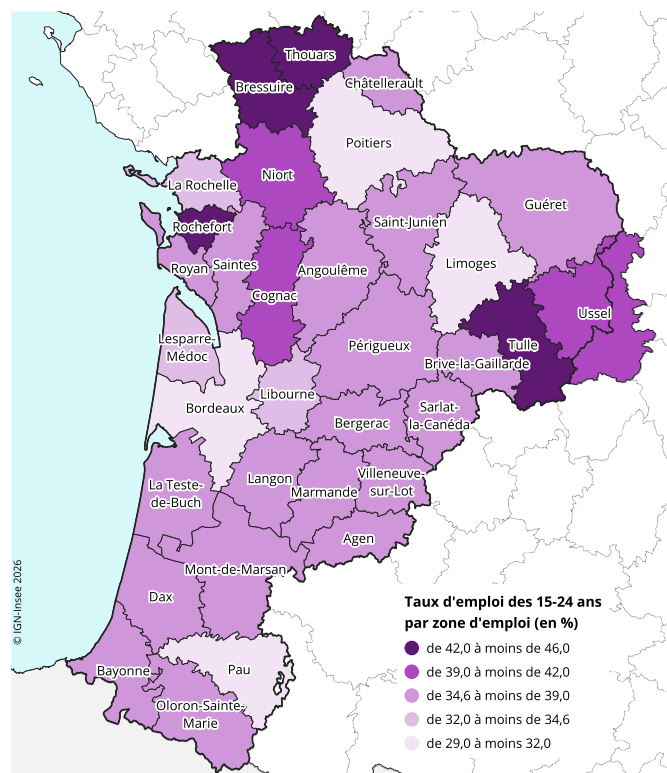
France Travail Nouvelle-Aquitaine

Au cours de l'année 2022, 444 000 offres d'emploi ont été enregistrées par France Travail Nouvelle-Aquitaine (avant le 1^{er} janvier 2024 et l'application de la loi pour le plein emploi, France Travail était Pôle emploi).

Parmi les 33 zones d'emploi qui composent la Nouvelle-Aquitaine, celle de Bordeaux concentre près de 126 000 offres d'emploi en 2022, soit 28 % du total régional. Les zones d'emploi de Bayonne (33 500 offres) et de Poitiers (25 300) arrivent en 2^e et 3^e positions et représentent respectivement 8 % et 6 % du total régional. À l'opposé, 14 zones d'emploi ne pèsent chacune que 1 % des offres d'emploi de la région.

Près d'une offre d'emploi sur deux (47 %) concerne un contrat à durée indéterminée (CDI). Au total, les offres d'emploi durables (CDI et CDD de plus de 6 mois) représentent 60 % de l'ensemble des offres d'emploi. Les métiers des services à la personne et à la collectivité sont le premier domaine professionnel avec près de 80 000 offres d'emploi collectées, soit 18 % du total. Les métiers du commerce et de l'hôtellerie restauration tourisme et loisirs complètent le podium des offres d'emploi avec respectivement 59 100 et 56 200 offres d'emploi collectées, soit pour chacun des domaines 13 % du total.

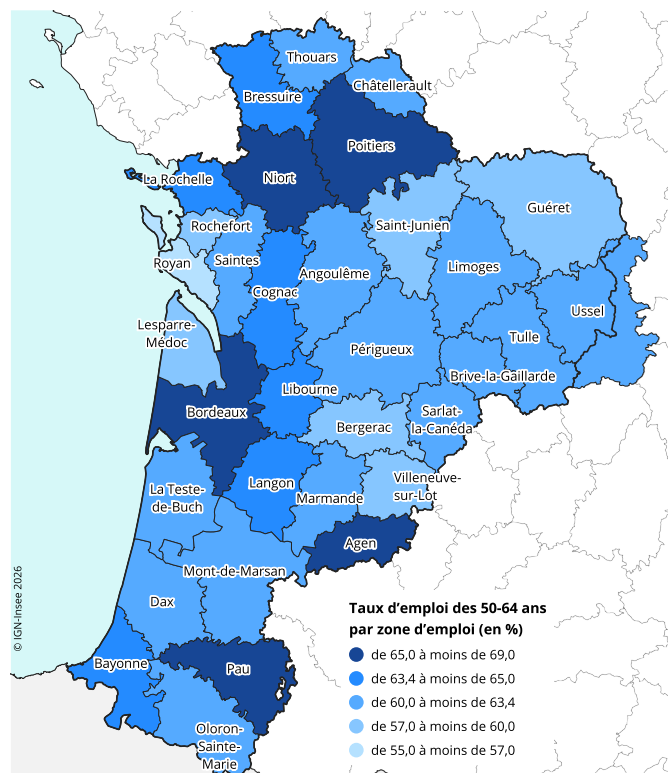
► 2. Taux d'emploi des 15-24 ans par zone d'emploi en 2022



Lecture : En 2022, dans la zone d'emploi de Villeneuve-sur-Lot, le taux d'emploi des 15 à 24 ans est de 34,8 %.

Source : Insee, recensement de la population 2022 au lieu de résidence.

► 3. Taux d'emploi des 50-64 ans par zone d'emploi en 2022



Lecture : En 2022, dans la zone d'emploi de Villeneuve-sur-Lot, le taux d'emploi des 50 à 64 ans est de 58,2 %.

Source : Insee, recensement de la population 2022 au lieu de résidence.

également élevé dans les zones d'emploi de Poitiers, Pau, Agen et Niort où il excède les 65 %.

Dans les zones d'emploi à orientation agricole de Lesparre-Médoc, Villeneuve-sur-Lot, Saint-Junien, Guéret ou encore de Bergerac, les taux d'emploi des plus âgés sont les plus faibles. Ces derniers sont inférieurs de quatre à six points par rapport à la moyenne régionale et donc inférieurs à 60 %. La zone d'emploi de Royan, à orientation touristique, où néanmoins l'agriculture est importante (un emploi sur dix), est également en retrait (56 %).

Des plus jeunes et des plus âgés non insérés vis-à-vis de l'emploi, plus présents dans les zones d'emploi agricoles

La grande majorité des zones d'emploi agricoles cumulent une part plus élevée de jeunes non insérés au regard de l'emploi (ni en emploi, ni en études) et une part plus élevée de plus âgés non insérés (ni en emploi, ni à la retraite) en 2022 ► **figure 4**. Ces populations, souvent fragilisées vis-à-vis de l'emploi, sont plus présentes dans les zones d'emploi agricoles de Villeneuve-sur-Lot et de Lesparre-Médoc, où environ 20 % des jeunes et 20 % des plus âgés sont dans cette situation.

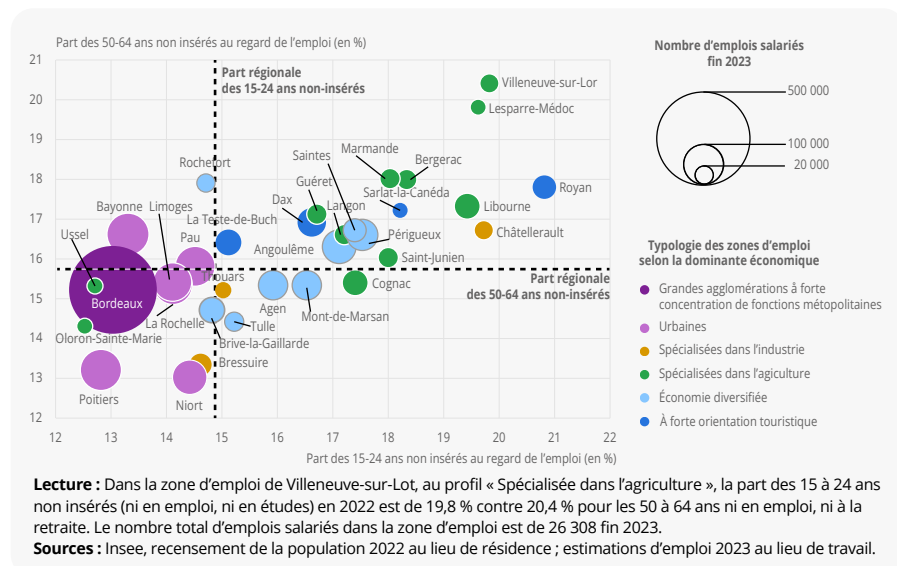
Seules deux zones d'emploi à orientation agricole se démarquent : Oloron-Sainte-Marie et Ussel. Dans ces deux territoires, la part des non insérés vis-à-vis de l'emploi parmi les jeunes est même la plus faible de la région (moins de 13 %, soit deux points de moins que la moyenne régionale). Celle chez les plus âgés est aussi en deçà de la moyenne régionale.

Chaque zone d'emploi urbaine se distingue par une part de jeunes non insérés plus faible que la moyenne régionale. À l'exception de la zone d'emploi de Bayonne, les zones d'emploi urbaines ont également une part moindre de personnes âgées non insérées, notamment celles de Niort et de Poitiers, la zone d'emploi de Bordeaux étant aussi en dessous de la moyenne régionale.

Parmi les zones d'emploi à orientation industrielle, la zone d'emploi de Châtelleraut présente une fragilité supérieure puisque les parts des jeunes et des plus âgés non insérés dans l'emploi sont supérieures aux moyennes régionales, contrairement aux zones d'emploi de Bressuire et de Thouars.

Les zones d'emploi à orientation touristique proposent également un tableau moins favorable puisqu'elles sont toutes dans un contexte où les parts des jeunes et des plus âgés non insérés sont au-delà de la moyenne régionale, même si celle de la Teste-de-Buch en est proche. Quant aux zones d'emploi à économie diversifiée, elles ont plus fréquemment des habitants plus jeunes non insérés.

► 4. Part des 15-24 ans et des 50-64 ans en 2022, non insérés dans l'emploi, et nombre total d'emplois salariés en 2023, par zone d'emploi



Un chômage plus fort dans les zones d'emploi agricoles

Le chômage touche plus fréquemment les résidents des zones d'emploi à dominante agricole, notamment dans le Lot-et-Garonne et la Dordogne. Les zones d'emploi de Villeneuve-sur-Lot et de Bergerac sont particulièrement concernées. Leur taux de chômage en 2022 dépasse 8 %, la moyenne régionale étant de 6,5 %. Dans ces deux territoires, corollairement, le taux d'emploi est parmi les plus faibles des 33 zones d'emploi régionales. Le chômage est également prégnant dans la zone d'emploi agricole de Marmande (7,6 %).

Parmi les zones d'emploi littorales, seules celles de Lesparre-Médoc (à dominante agricole) et de Royan (à dominante touristique) ont un taux de chômage élevé (respectivement, 8,1 % et 8,0 %).

Le constat est plus favorable pour les zones d'emploi les plus urbaines où le taux de chômage est généralement inférieur à celui de la région, ainsi que pour la zone d'emploi industrielle de Bressuire qui affiche un taux de chômage parmi les plus bas des zones d'emploi régionales (5,4 %). Enfin, les zones d'emploi de Niort (à dominante urbaine) et d'Oloron-Sainte-Marie (à orientation agricole) sont celles où le chômage est le moins élevé (5,0 %), la zone d'emploi d'Oloron-Sainte-Marie faisant figure d'exception parmi les zones d'emploi agricoles.

Davantage de personnes au RSA dans les zones d'emploi du centre de la région

Les personnes bénéficiaires du RSA, majoritairement actives et âgées de 25 ans ou plus, résident plus fréquemment dans

les zones d'emploi du centre de la région, le long d'un axe allant du Sud du Lot-et-Garonne au nord de la Vienne ► **figure 5**. La zone d'emploi de Châtelleraut est particulièrement concernée avec 9,3 % de ses habitants bénéficiaires, soit 4 points de plus que la moyenne régionale (5,3 %). Elle précède les zones d'emploi de Saint-Junien (7,5 %), Villeneuve-sur-Lot (7,4 %) et Bergerac (7,3 %), trois territoires à orientation agricole. Les résidents des zones d'emploi littorales sont moins souvent dans le dispositif RSA ainsi que ceux des zones à l'est de la région : Ussel (à orientation agricole), Brive-la-Gaillarde et Tulle (à économie diversifiée). Dans les plus urbaines, la part des bénéficiaires se situe généralement en dessous de la moyenne régionale ou proche.

Une stabilité dans l'emploi plus élevée pour les résidents des zones d'emploi urbaines ou sur le littoral

En 2022, 86 % des salariés résidant dans la zone d'emploi de La Teste-de-Buch sont en CDI, contre 80 % dans celle de Rochefort, part la plus basse de la région. L'emploi plus stable ressort préférentiellement dans les zones d'emploi urbaines. Même s'il reste limité, le CDD est plus fréquent dans les territoires à dominante agricole, par exemple les zones d'emploi de Villeneuve-sur-Lot (13,2 %), Bergerac (12,7 %), Marmande (12,6 %) ou Cognac (12,4 %), toutes au-delà de la moyenne régionale (10,1 %).

Les contrats d'apprentissage (3,3 % des contrats en moyenne régionale), sont plus souvent présents dans les zones d'emploi les plus urbaines, mais aussi dans la zone d'emploi de Bressuire à orientation industrielle et celle d'Ussel à orientation agricole.

Les trois zones d'emploi industrielles de la région (Thouars, Châtelleraut et Bressuire) ont davantage recours à des contrats d'intérim. Ces derniers représentent environ 4 % des contrats de ces zones contre 2,2 % pour la région. Enfin, quelle que soit la zone d'emploi, les contrats aidés représentent moins de 1 % des contrats. ●

Laurent Brunet, Virginie Fabre (Insee)

↓ Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Méthode

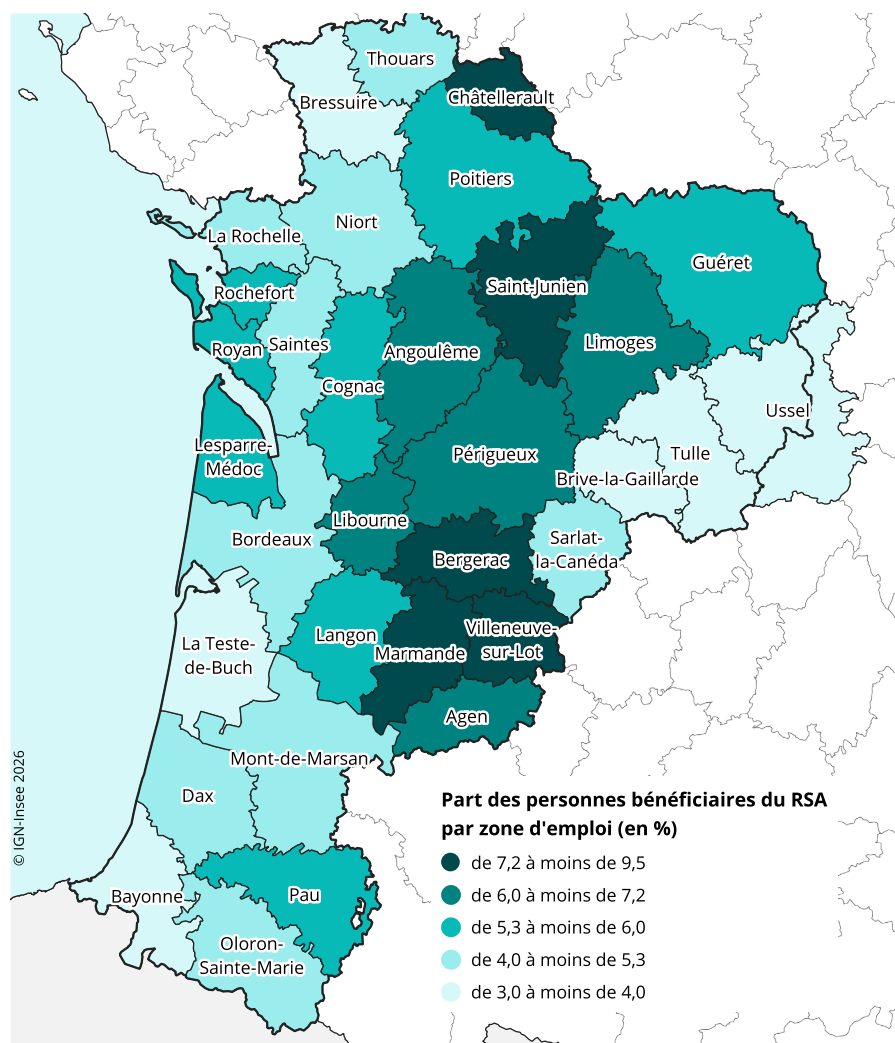
La **typologie des 306 zones d'emploi françaises** permet de dégager la principale orientation économique des territoires. Elle s'appuie sur des variables d'activité touristique, des indicateurs de spécialisation économique dans les secteurs des sphères productive et présentielle, la part des emplois des fonctions métropolitaines et la taille des établissements présents sur le territoire. Dans cette publication, pour simplifier, les zones d'emploi classées en « Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs » seront appelées « Urbaines ».

► Sources

Les **estimations d'emploi** constituent la source de référence pour le suivi de l'emploi. Elles comptabilisent, annuellement et trimestriellement, le nombre de personnes en emploi en France (hors Mayotte). Dans l'étude, le chômage est mesuré par le taux de chômage localisé, c'est-à-dire, pour un niveau géographique donné, le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (personnes en emploi et chômeurs). Il est calculé à partir des Estimations d'emploi.

Cette étude s'appuie sur les résultats du **recensement de la population 2022**. Les statistiques du marché du travail sont donc déclarées par la personne recensée et fournies au lieu de résidence.

► 5. Part des personnes bénéficiaires du RSA par zone d'emploi en 2022



Lecture : Dans la zone d'emploi de Villeneuve-sur-Lot, 7,4 % de la population résidente bénéficie du RSA socle non majoré en 2022.

Sources : Insee, recensement de la population 2022, Cnaf, MSA 2022.

► Définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le **taux d'emploi** rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale.

Les personnes **non insérées dans l'emploi** sont celles âgées de 15 à 64 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni à la retraite.

Le **revenu de solidarité active (RSA)** est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Cette étude concerne le **RSA socle non majoré** versé aux personnes sans revenu à partir de 25 ans, le RSA jeunes actifs destiné aux moins de 25 ans ayant déjà travaillé.

► Pour en savoir plus

- Brunet L., Fabre V., « Croissance de l'emploi salarié néo-aquitain, essentiellement dans les zones d'emploi littorales », Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 141, Juillet 2026.
- Dumartin S., Mouhali K. (Insee), Cléron É. (Dreets), Sageaux C. (France Travail), « Les territoires néo-aquitains à l'épreuve de la crise sanitaire », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 98, Juillet 2021.
- Dumartin S., Mouhali K., « Des trajectoires d'emploi différenciées liées aux caractéristiques des territoires néo-aquitains », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 97, juillet 2021.
- Genebes L., Mouhali K., « Nouvelles zones d'emploi en Nouvelle-Aquitaine : une spécialisation agricole dans une zone sur trois », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 91, septembre 2020.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte Catherine
BP 557
86 020 POITIERS Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Bureau de presse :
06 73 64 22 91

Maquette :
Luminess SAS

✉ @insee.fr
✉ @Insee_NA
www.insee.fr

ISSN : 2492-6876

© Insee 2026
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Insee